



Communiqué de presse du 12 juin 2018

Les pharmacies : un atout pour améliorer la couverture vaccinale de la population et protéger les plus vulnérables

Le Parti socialiste vaudois intervient au Grand Conseil par une interpellation relative à l'exploitation optimale de la possibilité offerte aux pharmacies de proposer certains vaccins pour améliorer, si nécessaire, le taux de couverture vaccinale de la population adulte du canton.

L'efficacité de plusieurs vaccins repose sur un plan vaccinal débutant dans l'enfance, comprenant parfois des rappels à l'âge adulte. Alors que le statut vaccinal des jeunes vaudois-es fréquentant l'école obligatoire est monitoré par l'Unité de Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS), il y a un manque d'informations concernant la couverture de la population adulte. Des données récentes montrent toutefois que la couverture vaccinale de la population adulte suisse est loin d'être optimale et ne peut ainsi pas assurer une protection satisfaisante à des populations plus fragiles du point de vue immunitaire. En effet, une bonne couverture vaccinale permet d'endiguer la propagation d'une maladie et offrir une protection aux personnes à l'immunité plus fragile ou ne pouvant pas se vacciner pour des raisons médicales, tels que les nourrissons, les personnes âgées ou les patients polymorbides et/ou polymédicamentés.

Depuis octobre 2016, les pharmacies du canton peuvent proposer certains vaccins aux adultes et aux jeunes de plus de 16 ans, moyennant une autorisation délivrée par l'office du médecin cantonal vaudois, avec des conditions d'octroi strictes. Ces nouveaux lieux de vaccination ont notamment l'avantage de faciliter l'accès à la vaccination des Vaudois-es qui n'auraient pas de médecin traitant et la volonté de confier aux pharmaciens vaudois-es cette tâche de santé publique est une mesure appropriée pour pallier à la pénurie actuelle de médecins généralistes.

Le PSV considère la possibilité offerte aux pharmacies de proposer des vaccins comme une opportunité pour améliorer le taux de couverture de la population adulte. Ainsi, par la voix de la députée Sonya Butera, le Groupe socialiste dépose une interpellation qui demande au Conseil d'Etat d'évaluer la couverture vaccinale de la population adulte du canton et, le cas échéant, de définir une stratégie pour améliorer cette couverture, notamment en exploitant au mieux le nouveau rôle des pharmacies dans l'administration des vaccins.

Pour plus d'informations :

Sonya Butera, députée, 079 290 88 30

Valérie Induni, députée et présidente du Groupe socialiste au Grand Conseil, 079 330 80 24

Chiara Storari, secrétaire générale adjointe du PSV, 079 198 14 94

**LE PS AU
PARLEMENT**

Le Groupe socialiste intervient ce jour, par le biais du député **Arnaud Bouverat**, par une interpellation sur les licenciements annoncés par Nestlé, ainsi que sur la dégradation des conditions de travail au sein de la multinationale et son refus de discuter avec les représentant-es des employé-es. Il demande notamment au Conseil d'Etat quelle est son appréciation de la volonté de Nestlé de consulter les employé-es et s'il considère que les actions de la multinationale sont conformes au respect du partenariat social qui caractérise le canton. Il s'inquiète également de savoir quel serait le soutien qui pourrait être offert par l'Etat aux employé-es, aux villes et aux partenaires sociaux lors des discussions avec Nestlé et s'il y aurait matière à revoir les éventuels avantages fiscaux accordés à la multinationale au vu de ses agissements. > Arnaud Bouverat 079 712 65 78